



ENMES

ÉCOLE NATIONALE DE LA MUTUALITÉ
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse

AGENCE AUVRAY & ASSOCIÉS
Guillaume ARRIGONI / Leslie BÉRAUD
97, boulevard Malesherbes – 75008 Paris
Tél. : 01 58 22 25 96 – Fax : 01 42 93 08 01
enmes@auvray-associes.com

SOMMAIRE

I. L'économie sociale

Les marqueurs de l'univers mutualiste	p.3
Le poids économique de ce secteur	p.4
L'évolution du secteur	p.4
La création d'une Ecole dédiée	p.4

II. L'ENMES, une solution cohérente avec les besoins du secteur

Les Objectifs de l'ENMES	p.5
Le cercle vertueux de l'ENMES	p.6
L'organisation de l'ENMES	p.6
Agenda de l'ENMES	p.7

III. Un éventail de formations pour étudiants et professionnels

L'École	p.8
La Formation Professionnelle Continue (FPC)	p.8
L'Institut Supérieur de Management	p.9
Les cursus proposés	p.9
L'admission à l'ENMES	p.9

I. L'économie sociale

Reconnue officiellement par décret en 1981 et considérée comme l'un des trois secteurs de l'économie (les deux autres étant le secteur privé et le secteur public), l'économie sociale englobe un large éventail de coopératives, mutuelles, associations et fondations qui jouent un rôle économique en France.

Au sein de ces organisations, le partage du pouvoir et de la valeur ajoutée est pensé de manière équitable (1 Homme, 1 Voix). Ces organisations fonctionnent également sur les principes de solidarité entre membres et d'indépendance économique.

Les marqueurs de l'univers mutualiste

Nées du regroupement des corporations de salariés, d'ouvriers et des regroupements patronaux, les mutuelles permettaient d'agir sur les problématiques auxquelles faisaient face les ouvriers au milieu du siècle dernier.

Le principe de la mutualité est que le risque individuel soit pris en charge par la collectivité : il s'agit d'une mise en commun des moyens de chacun, dans le but de faire face aux aléas de la vie, spécialement en matière de santé.

Les différents acteurs de la mutualité partagent des valeurs communes qui sont :

- la **liberté** (libre choix des individus),
- la **solidarité** (entraide, prévoyance, combat de l'exclusion et de la discrimination),
- la **démocratie** (participation des sociétaires cotisants à la vie des mutuelles),
- l'**indépendance** (vis-à-vis de l'État, des pouvoirs financiers, etc.)

Ces valeurs sont totalement partagées par les institutions de prévoyance et les autres acteurs de l'économie sociale.

Plus que jamais, ces valeurs sont d'actualité : les pays industrialisés traversent actuellement une crise économique qui les amène à prendre en compte dans les économies traditionnelles les valeurs du monde de l'économie sociale.

Aujourd'hui, en France, il paraît important et nécessaire de créer une école spécifique qui puisse regrouper toutes les formations dédiées à l'économie sociale qui existent déjà mais également celles qui seront créées dans les années à venir avec pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie sociale et de préparer le monde mutualiste de demain.

Le poids économique de ce secteur

Le secteur de l'économie sociale représente **10 %** des emplois en France (plus de **2 200 000** personnes) qui travaillent au sein de plus de **220 000** établissements (coopératives, associations, mutuelles et fondations). L'économie sociale, c'est plus de **7 %** du PIB (*source INSEE*).

L'évolution du secteur

C'est un secteur en renouvellement de génération : 25% des actifs de l'économie sociale partiront en retraite dans les 10 prochaines années (*source Atlas de L'ESS 2009*). Cela représente plus de 520 000 personnes à recruter et former dans les années à venir.

C'est un secteur en forte croissance : Le nombre d'emplois augmente deux fois plus vite que dans l'ensemble des autres secteurs.

C'est un secteur en pleine mutation : Il fait face à des évolutions d'organisations importantes au travers notamment de regroupement de structures (en particulier pour les mutuelles et les groupes de protection sociale). De plus, innovant, il va créer de nouveaux métiers en s'adaptant aux besoins de notre société.

La création d'une École dédiée

La création de l'**École Nationale de la Mutualité et de l'Économie Sociale** (ENMES) présente de nombreux intérêts, pour l'économie sociale en général mais également pour les différents acteurs qui la composent.

Ainsi, la création de cette université professionnelle permet de regrouper l'offre de formation dans un Centre National et d'avoir un impact sur la communication et l'image de l'économie sociale au regard des demandeurs d'emploi et des jeunes.

Par ailleurs, l'ENMES est un véritable partenaire pour les Directeurs des Ressources Humaines des Mutuelles et des groupes de Protection sociale car elle les accompagne dans leur activité au quotidien :

- Facilitation du recrutement par une offre élargie,
- Mise en place de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) par l'adaptation des salariés à l'évolution des métiers et des emplois,
- Mise en place du Droit Individuel à la Formation (DIF),
- Accompagnement des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE),
- Formation continue et accompagnement des élus.

II. Une solution cohérente avec les besoins du secteur

Objectifs de l'ENMES

➤ **Promouvoir les valeurs de l'économie sociale et préparer le monde mutualiste de demain**

L'École Nationale de la Mutualité et de l'Économie Sociale (ENMES) a pour rôle de fédérer l'ensemble des acteurs du monde associatif, du monde coopératif et du monde mutualiste (institutions de prévoyance et caisses de retraite incluses) afin de créer des modèles et des référentiels dans le but de **promouvoir les valeurs de l'Économie sociale**, de **favoriser le recrutement de personnes qualifiées** dans ce secteur et de **lutter contre le chômage et la précarité**.

L'ENMES a pour vocation d'aider les étudiants et les acteurs de l'économie sociale à construire, reprendre ou compléter un **projet de vie professionnelle**.

Des mutuelles, des institutions paritaires et différentes composantes de l'économie sociale sont adhérentes à ce projet associatif dont l'objectif est de mettre en place des cursus spécialisés dans leurs différents métiers, à partir d'une formation post-bac jusqu'à BAC+5.

Les modèles et les référentiels mis en place par l'École sont en adéquation avec les spécificités des mutuelles et permettent de structurer des parcours universitaires professionnels dont l'objectif est d'obtenir un diplôme ou un certificat quel que soit le niveau des personnes.

➤ **Proposer une offre qualitative, professionnelle et innovante au plus grand nombre**

Spécialisée dans la formation des métiers de l'économie sociale, l'ENMES est une **université professionnelle**, fondée par des professionnels pour de futurs professionnels. Elle a la force d'une école créée dans un cadre associatif et regroupe l'ensemble du secteur mutualiste et de l'économie sociale.

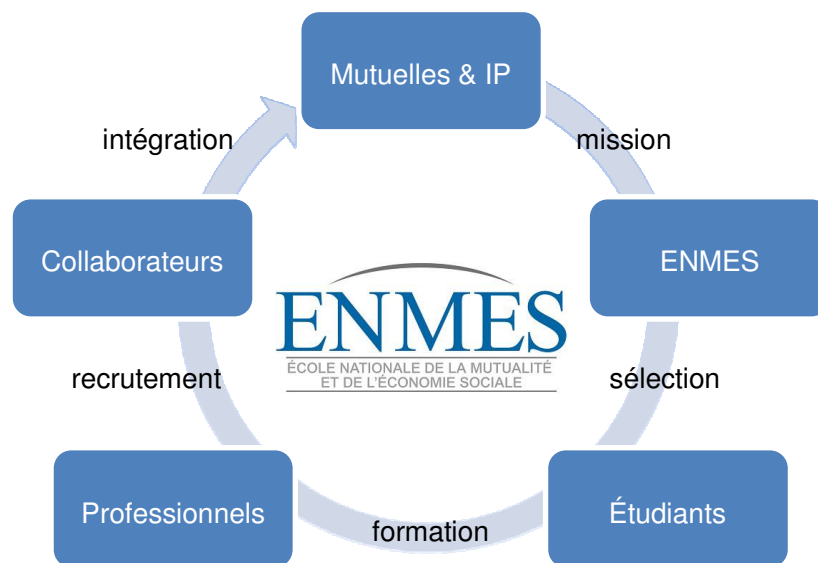
Appelée à dispenser des formations supérieures, l'ENMES aspire à attirer de nouveaux candidats vers les métiers de l'économie sociale, en tenant compte de l'existant (exemples : les diplômes d'état BTS ou licences professionnelles, les Certificats de Qualification Professionnelle de branche).

Ce positionnement confortera les futurs candidats dans le choix de cette orientation professionnelle, l'objectif de l'école étant de rendre attractif le secteur de l'économie sociale et de proposer aux mutuelles et autres acteurs du secteur des professionnels ayant bénéficié d'une formation spécifique de qualité.

Cette École renforce l'attractivité du secteur de l'économie sociale de manière à proposer un projet de vie professionnel aux étudiants, aux jeunes issus de la diversité, mais également à des cadres et des salariés du monde mutualiste et à des personnes en voie de reconversion.

Le large choix de l'offre de formation permet d'intégrer toutes les personnes intéressées par le secteur de l'économie sociale sans distinction d'âge, d'origine sociale, géographique ou de diplôme.

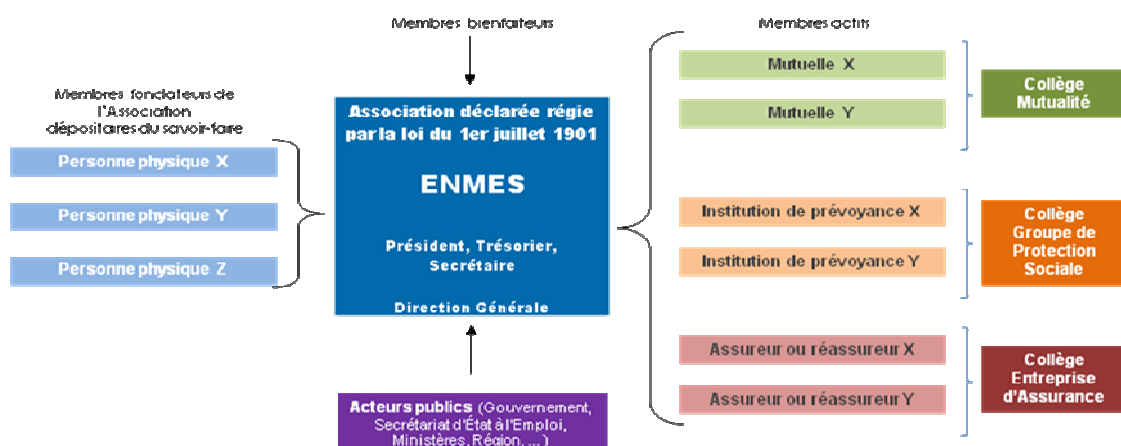
Le cercle vertueux de l'ENMES



Organisation de l'ENMES

L'ENMES est dirigée par un Conseil d'Administration et un Bureau composés de membres issus des différents acteurs de l'économie sociale, partageant les mêmes valeurs, telles que la **transmission des savoirs**, la **valorisation des compétences**, le **développement des capacités** pour les personnes qui seront les acteurs mutualistes de demain.

Organigramme :



L'Association est composée des membres fondateurs, actifs et bienfaiteurs. Elle est administrée par un conseil composé de 14 membres dont 8 sont désignés par les membres fondateurs et 6 élus parmi les membres actifs (2 pour chacun des collèges : « Mutualité », « Groupe de Protection Sociale », « Entreprises d'Assurance »).

Le Conseil d'administration élit en son sein un bureau qui comprend un Président, un Vice-président, un Secrétaire et un Trésorier.

Agenda de l'ENMES

L'ENMES ouvrira pour la première fois ses portes à Paris :

- **Septembre 2010 : Formation Professionnelle Continue (FPC)**
 - Il est prévu entre 450 et 700 personnes dès la première année.
- **Janvier 2011**
 - Début du recrutement des futurs étudiants (formation en alternance)
 - Entre 200 et 250 étudiants à Paris IDF pour l'École
- **Septembre 2011**
 - Rentrée universitaire
 - Entre 200 et 250 étudiants dès la première année

Dans un futur proche, il est prévu d'ouvrir des implantations régionales dans 6 grandes régions.

L'objectif est de recruter et former d'ici à 5 ans de 1 000 à 1 200 étudiants sur l'ensemble du territoire.

III. Un éventail de formations pour étudiants et professionnels

L'Université professionnelle de l'économie sociale accueille toutes les formations destinées au secteur mutualiste et de l'économie sociale. Mais elle offre également toutes les voies d'accès à la formation prévues dans le cadre législatif français : l'**École**, la **Formation Professionnelle Continue** (FPC), l'**Institut Supérieur de Management**.

L'École

➤ Par la Formation Initiale

Pour les étudiants qui veulent poursuivre leurs études par la voie scolaire (cursus de Bac à Bac +5).

➤ Par la Formation en Alternance

Pour les personnes scolarisées ou en activité qui souhaitent exercer un métier de l'économie sociale à travers une formation alternée École/Entreprise grâce à :

- des contrats de professionnalisation,
- des dispositifs financés par le FONGECIF ou le DIF de leur précédente activité (pour toute personne en reconversion),
- des financements Pôle Emploi ou Région pour les demandeurs d'emploi.

La Formation Professionnelle Continue (FPC)

Les professionnels en activité peuvent faire appel à l'Université professionnelle ENMES pour compléter leur parcours sur des cursus spécialisés via la VAE, le DIF ou par un financement de leur employeur dans le cadre du plan de formation.

Certains modules peuvent également bénéficier du financement lié à la période de professionnalisation en cas d'évolution du poste de travail ou du salarié vers un autre poste (favorisant ainsi la mobilité et la promotion interne).

La mise en place d'une offre de séminaires de formation professionnelle continue permet aux acteurs de l'économie sociale d'être formés tout au long de leur carrière professionnelle et notamment par la mise en place d'un Passeport formation.

L'Institut Supérieur de Management

Destiné à l'encadrement commercial et/ou technique, cet Institut accueille, pour les cursus en alternance, la formation des Tuteurs qui suivront les salariés en contrat ou en période de professionnalisation.

Les cadres, à travers des modules de Formation Professionnelle Continue, peuvent acquérir une compétence managériale reconnue par l'économie sociale pour la promotion interne des salariés.

L'ENMES propose des formations spécialisées à l'attention des élus, des administrateurs et des dirigeants du monde de l'économie sociale.

Les cursus proposés

En France, depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, les études mais aussi les expériences professionnelles sont sanctionnées par 3 types de certificats, tous inscrits au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP) :

- **Les certificats de droit :**
 - Les Diplômes de l'Éducation Nationale

- **Les certificats délivrés après avis de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle :**
 - Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) mis en place par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi (CPNE) de chaque branche.
 - Les Titres proposés par des organismes privés.

Des niveaux I, II, III, IV et V sont attribués à ces certificats (sauf pour les CQP qui ne visent que les conventions collectives afférentes) qui permettent des correspondances entre les formations de l'Éducation Nationale et celles des Centres Privés. Ils favorisent l'employabilité et la progression professionnelle lorsqu'ils sont visés dans la définition des postes des Conventions Collectives Nationales (CCN).

Les certificats délivrés par l'ENMES correspondent à :

- **Niveau I** : BAC+5, Master 2
- **Niveau II** : BAC+3 ou BAC+4, Licence, Master 1
- **Niveau III** : BAC+2, BTS, DUT, DEUST
- **Niveau IV** : Baccalauréat, DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires)
- **Niveau V** : CAP, BEP

L'admission à l'ENMES

Les postulants à l'École (Formations Initiale et en Alternance) pourront déposer leurs candidatures dès janvier 2011 par voie postale ou par voie électronique sur le site de l'ENMES (www.enmes.fr), le recrutement des futurs étudiants se déroulant de janvier à septembre 2011.



Plus de renseignements sur www.enmes.fr

Contact presse

AGENCE AUVRAY & ASSOCIÉS
Guillaume ARRIGONI / Leslie BÉRAUD
97, boulevard Maiesherbes – 75008 Paris
Tél. : 01 58 22 25 96 – Fax : 01 42 93 08 01
enmes@auvray-associes.com